



DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ RELATIVE À LA PARTICIPATION À LA COURSE « LA FOLLE ROCHE »

Dimanche 20 octobre 2024

La présente convention est conclue dans le cadre de la manifestation sportive de course nature à obstacles dénommée la « Folle Roche », organisée le 20 octobre 2024 au Château de La Roche Courbon (17250 Saint-Porchaire).

Je soussigné(e) : Nom et Prénom : Né(e) le/..... /.....

Demeurant à

Déclare avoir été informé(e) de l'**obligation** qui m'était faite de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport, de l'athlétisme ou de la course à pied.

En l'absence de ce document, j'atteste par l'honneur ne pas avoir de contre-indication de santé relative à la pratique de la course à pied nature à obstacles, tant en loisir qu'en compétition.

Je décharge et libère de toute responsabilité l'**association AMICOUR** en rapport à ma participation à cette course à pied à obstacles « La Folle Roche » que j'effectue de mon plein gré et en toute reconnaissance de cause ainsi que tous les risques et dangers auxquels je m'expose.

Je reconnais avoir pris connaissance de tous les risques que ce soit en avant, pendant ou à l'issue de l'évènement et ce sans limitation ; ces risques incluent notamment les accidents et /ou maladie (en cas de blessures, incapacité, invalidité et décès), je renonce au recours contre tout autre participant pour tout accident lié à la manifestation sportive « La Folle Roche »

J'ai lu attentivement la présente décharge et la signe en connaissance de cause.

A.....(Date)

Le(lieu)

Signature :

Pour les enfants mineurs (16/18 an) :

Je soussigné(e)atteste par la présente lettre de décharge de mon enfantêtre informé de l'obligation d'un certificat pour mon enfant, et j'atteste son aptitude à la pratique de la course à pied à obstacles « Folle Roche »

A.....(Date) Le(lieu)

Signature :